

Conditions générales pour les cours et les stages :

- 15 € d'adhésion à l'association pour toute inscription aux cours à l'année ou cartes de 10 ou 20 cours.
- Tout stage commencé est dû en intégralité.
- Les acomptes de 50% permettent de bloquer définitivement l'inscription aux cours et stages.
- L'atelier Lady Boue se réserve la possibilité d'annuler un stage une semaine avant la date, si le nombre d'inscrits est insuffisant, les acomptes versés seront remboursés.
- L'atelier Lady Boue se dégage de toute responsabilité en cas d'incident à la cuisson des pièces, cela fait partie des aléas de la matière....
- Tablier ou long tee-shirt à apporter pour tous.
- Le nombre de cours peut varier selon les vacances scolaires et les jours fériés.
- L'inscription comme l'adhésion sont valables sur une année scolaire : de septembre à juin.
- Tout cours commencé est dû pour la totalité de l'année après le cours d'essai
- Les dates et horaires des cours sont fixes. En théorie, tout cours manqué est perdu. En pratique, un cours maximum par trimestre peut être décalé, si un des créneaux horaires de remplacement proposés convient.
- Annulation : Pour tout cours annulé moins de 48h avant son début, la moitié de la somme due sera encaissée. Pour tout cours annulé moins de 24h avant son début, la totalité de la somme due sera encaissée.
- Tout cours annulé par l'atelier sera rattrapé.

<https://www.atelierladyboue.com/>

